

Manoir du Catel

Alors que le camping-car roule depuis moins de quinze minutes, mamie Marie-Claude prend la parole :

- Si on avait le temps, on aurait pu aller jusqu'au manoir du Catel, à Ecreteville-Les-Baons. C'est l'un des plus anciens manoirs de Normandie. Il vaut le coup d'œil !
- Pourquoi on n'y va pas alors ? demande Issa, toujours avide de nouvelles connaissances.
- Ça nous ferait un trop long détour, explique Papy... Mais c'est vrai qu'il est intéressant. Il a été construit entre 1267 et 1270, sous Saint-Louis, par Richard de Treigots, Xème abbé de Fécamp.
- Pourquoi intéressant ? s'étonne Tom. Un manoir, c'est un manoir !
- Parce qu'on y rendait la Haute Justice...
- La quoi ? le coupe Issa.
- C'était un tribunal. On y rendait la justice pénale et plus particulièrement la justice criminelle. D'ailleurs, je me souviens, pour y être allé il y a très longtemps, qu'il en existe encore des traces : quatre tours d'angle, un énorme avant-corps avec un pont-levis, des douves en eau entourant de très hauts murs d'enceinte...
- Certainement pour empêcher les évasions, s'écrient en chœur les deux cousins.
- Sûrement, reprend Papy. Mais, ce qui fait son originalité c'est qu'on y trouve également des traces qui font penser

à une église, notamment la porte fortifiée qui rappelle celle d'une église... Il est également orienté est / ouest... comme toutes les églises d'Occident.

- Et aujourd'hui ? demande Léa. Ce n'est plus un tribunal ?
- Non, il n'a eu cette fonction que jusqu'à la Révolution. Puis...
- Jusqu'en 1789 ! l'interrompt Hugo qui veut montrer son savoir à son grand-père. Et après ? Pourquoi n'a-t-il pas gardé ce... rôle ?
- Il a été vendu comme bien national en 1791 et a été acheté par la veuve d'un riche armateur de Fécamp. Elle en a fait la ferme la plus importante du Pays de Caux ! Faut dire qu'il y avait plus de quatre-vingts hectares d'herbage et de terres en labour en une seule partie !
- Mais c'est énorme, s'exclament Issa et Hugo.
- Peut-être, poursuit Léa, mais moi, je n'aurais pas aimé habiter là où il y a eu des prisonniers et sans doute des morts...
- Idiote ! Comme s'ils allaient se réveiller ! se moque son frère. Les fantômes, les morts-vivants, ça n'existe pas !
- Qu'est-ce que tu en sais, pauvre cruche !
- Du calme, les enfants ! ordonne mamie Marie-Claude. Ne commencez pas vos chamailleries, sinon ça va être l'Enfer ce voyage !
- D'accord, promettent les enfants.